

La place des recensements dans le
dispositif statistique canadien: évolution
et implications pour la recherche

Jean-Pierre Beaud

Jean-Guy Prévost

CIRST, UQAM

Colloque CIQSS

Résumé

- Le recensement occupe une place centrale dans la pratique statistique canadienne, du fait, entre autres, de dispositions constitutionnelles. Les résultats de cette vaste enquête font l'objet de nombreux débats, sur la place des francophones dans l'ensemble canadien, sur la croissance de la population se définissant comme autochtone, etc.- et alimentent non seulement la recherche universitaire, pour laquelle elle n'est pas fondamentalement conçue- mais également les luttes politiques. Une utilisation des données de recensement par les chercheurs doit tenir compte du contexte de production et plus spécifiquement du fait que le langage statistique - concepts, nomenclatures, définitions, etc.- est le résultat de compromis toujours provisoires.

Introduction

- La thèse que nous voulons défendre ici, c'est qu'il est nécessaire de replacer toute production statistique et **donc les données de recensement** dans le cadre de ce que nous appelons un régime statistique, c'est-à-dire le complexe formé, à une époque donnée, par les structures, les normes et les pratiques statistiques. Chaque régime se caractérise par un paradigme, c'est-à-dire une façon (statistique) de poser des questions au monde.

Comment fonctionne un régime

- Par exemple, le régime statistique actuel (ou la nouvelle économie statistique), qui, en gros, s'impose à compter des années 1980, est caractérisé, entre autres, par l'importance de l'idéologie de la qualité totale, par l'insistance sur le client, par une certaine distance vis-à-vis de la forme classique de l'objectivité, par l'accent mis sur les dimensions microéconomiques. Ce paradigme s'impose non seulement aux élites statistiques mais aussi, par exemple, à ceux qui de l'intérieur (surtout) contestent les décisions des élites.

Trois régimes

- Nous faisons l'hypothèse qu'au Canada, trois régimes (et quatre époques!) ont caractérisé l'histoire statistique.
- Le premier régime concerne la période 1840-60 à 1920-40
- Le deuxième la période 1920-40 à 1980-90
- Le troisième la période 1980-90 à nos jours

Trois discours représentatifs de ces régimes

- La différence entre les régimes statistiques, et les paradigmes qui les caractérisent, peut être saisie par l'intermédiaire de trois discours de statisticiens en chef.
- Robert Hamilton Coats, 1918
- Herbert Marshall, 1953
- Ivan P. Fellegi, 1999

Définitions

- Objectivité : impersonnalité (règles et standards)
 - Peut se lire de deux façons:
 - Objectivité du statisticien
 - Objectivité du répondant (de "l'objet" statistique)
- Structures: organisation et division du travail
- Pratiques: activités pour lesquelles sont déployées ressources et compétences
- Normes: règles, prescriptions, référents censés orienter, encadrer, voire censurer les pratiques

1800 à 1840-60 : structures

- Pas de bureau ou d'appareil consacré à la collecte de données statistiques
- Coexistence entre «entrepreneurs individuels» et institutions publiques
- Pas de division du travail organisée

1800 à 1840-60: pratiques

- Pas de recensements réguliers
- Collecte de données pour la reddition de comptes
- Monographies statistiques réalisées par des gentlemen-statisticiens
- Primauté du territoire local sur le national

1800 à 1840-60: normes

- Statistique = littérature protoscientifique, politique (militante)
- Espace de circulation: «sphère publique»
- Pas de monopole de l'autorité statistique légitime

1800 à 1840-60

- Période pré ou proto-statistique
- Non-pertinence du concept de régime statistique
- Données considérées comme peu fiables (en fait jusqu'au 1er recensement du Canada en 1871)
- Correspond à l'époque de l'enthousiasme pour les chiffres

1840-60 à 1920-40: structures

- Création en chaîne de bureaux et commissions de statistique
- Création en chaîne de bureaux statistiques de ministères
- Mise en place d'une division du travail
- Harmonisation et coordination à l'ordre du jour

1840-60 à 1920-40: pratiques

- Régularisation et systématisation des recensements
- Investissements dans la construction du territoire national

1840-60 à 1920-40: normes

- Émergence d'un discours administratif/scientifique
- Dépersonnalisation des écrits statistiques
- Rétraction de l'espace de circulation
- Autonomisation de la statistique (congrès, IIS) et convergence des normes

1840-60 à 1920-40

- La nationalisation des statistiques canadiennes

1920-40 à 1980-90: structures

- Mouvement vers la centralisation des activités statistiques (1918, création du BFS)
- Concentration de la main-d'oeuvre, des ressources et des activités dans une seule organisation : introduction de l'OST et des machines calculatrices
- Modèle de gestion «top-down»

1920-40 à 1980-90: pratiques

- Mise sur pied des comptes nationaux
- Développement des méthodes d'échantillonnage et multiplication des enquêtes
- Apparition des ordinateurs

1920-40 à 1980-90: normes

- Discours administratif/scientifique + techniciste
- Antinomie politique/science
- Développement de l'ésotérisme et jonction entre statistique publique et statistique savante
- Existence d'un monopole de la statistique légitime

1920-40 à 1980-90

- L'infrastructure épistémique du macro-management

Changements (extra-statistiques) survenus depuis 1980-90

- Technologiques: micro-informatique, Internet, ...
- Économiques et politiques: supra-nationaux (intégration), infra-nationaux (revendications autonomistes)
- Normatifs : critique néo-conservatrice, déficit démocratique, ...

Structures

- Dissémination des technologies et des compétences
- Intégration économique
- Revendications d'autonomie régionale
- Reconfigurations de la division du travail entre producteurs et utilisateurs
- Nécessité d'harmonisation supra-nationale
- Décentralisation des structures

Normes

- Nouvelle gestion publique
- «Résistance» à l'inquisition statistique
- Revendications participatives
- Demandes d'accès aux données
- Efficacité, marketing, qualité «totale»
- Prolifération des codes d'éthique
- Mise en place de forums consultatifs
- «Démocratisation» des données

Pratiques

- Croissance des (demandes pour des) politiques publiques
- Critiques de la lourdeur et de l'imprécision des recensements
- Montée de la politique identitaire
- Expansion de la programmation statistique
- Couplage des sources et recensements permanents
- Développement des «statistiques de la subjectivité»

Depuis 1980-90

- Statistiques dans une période de mondialisation néo-libérale

Les discours des statisticiens en chef

- Coats (1918), *A National System of Statistics for Canada*
- Centralisation statistique comme modèle général (exemples nombreux)
- S'effectue aux plans vertical et horizontal
- « Thus the final concept in the organization of our national statistics should be that of a national laboratory for social and economic research »

Les discours des statisticiens en chef

- Herbert Marshall (1953), « The Role of the Dominion Bureau of Statistics in the Post-War World », *CJEPS*
- Statistique comme science
- Influence des thèses keynésiennes
- Macro-économie

Les discours des statisticiens en chef

- Ivan P. Fellegi (1999), « Les services statistiques - La préparation de l'avenir », *Techniques d'enquête*
- « La fonction la plus importante des bureaux de la statistique consiste indubitablement à faciliter le processus d'élaboration des politiques gouvernementales »
- Contraste avec situation de l'après-guerre
- Point de vue analytique et sectoriel plutôt que synthétique et holiste

Les discours des statisticiens en chef

- Conception presque « post-moderne »
 - Relatif scepticisme vis-à-vis de la possibilité de détecter causes profondes des phénomènes (complexité des processus) et nécessité, malgré tout, d'analyser l'importance relative de divers « leviers d'intervention »
 - Objectivité pas seulement « en soi », mais aussi « aux yeux des autres »
 - « avancer des preuves qui doivent être acceptées comme étant « objectives » »

Question

- Comment et jusqu'où peut-on à la fois:
 - harmoniser les systèmes de données avec les partenaires commerciaux
 - chercher à répondre aux exigences et besoins des entités locales et régionales
 - et maintenir une cohérence méthodologique?

Question

- Comment et jusqu'où peut-on à la fois:
 - augmenter la qualité des registres de population
 - multiplier les enquêtes et les variables à mesurer
 - et protéger la «privacy» des citoyens?

Question

- Comment et jusqu'où peut-on à la fois:
 - être à l'écoute des revendications en matière d'information statistique
 - produire des données pertinentes à l'évaluation des politiques publiques
 - et sauvegarder son indépendance politique?

Quelques tendances

- Nouvelle conception de l'objectivité statistique
 - « La malléabilité inhérente de l'ethnicité n'est pas une raison suffisante pour empêcher les bureaux de statistique de recueillir des données sur l'ethnicité » (définition ethnicité, site de Statistique Canada)
- Développement des données subjectives
 - Ethnicité, « qualité » d'autochone, mais aussi anticipations (marché)
- Accent mis sur le longitudinal
 - « Les enquêtes longitudinales sont les seules qui permettent d'établir le lien entre les résultats et leurs corrélats », Fellegi